

COMPTE RENDU de la rencontre relative à la révision de la structure tarifaire pour favoriser l'efficacité énergétique, tenue le 5 septembre 2002 au siège social de SCGM (salle du Conseil), à Montréal.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Mmes Lucie Gervais, FCEI
Manon Lacharité, UC
Nicole Bessette, SCGM
Marie-Stella Downs, SCGM
- MM. Jean-Benoît Trahan, ACIG
Jean-Paul Thivierge, CERQ
Jean-François Lefebvre, GRAME-UDD
Patrick Vanasse, OC
Laurent Pilotto, Régie de l'énergie
Jean Lacroix, RNCREQ
Martin Poirier, ROEE
Jacques Fontaine, STOP-SÉ
Mounir Gouja, UC
Maxime Lanctôt, SCGM
Jean-Pierre Noël, SCGM
-

Début de la rencontre : 09 h 00

ORDRE DU JOUR

SCGM propose l'ordre du jour suivant, lequel est adopté :

1. RAPPEL SUR L'ENVIRONNEMENT PROCÉDURAL
2. RAPPEL SUR LES LIVRABLES DE LA PHASE II B)
 - Rapport d'étape
 - Liste restreinte des modifications les plus prometteuses
3. PRÉSENTATION DE L'ALLOCATION DU COÛT DE SERVICE
 - Méthodes
 - Résultats
4. DISCUSSIONS SUR LES MÉTHODES ET RÉSULTATS
5. PLANIFICATION DES PROCHAINES ÉTAPES

RAPPEL SUR L'ENVIRONNEMENT PROCÉDURAL

Les représentants de SCGM reprennent les grandes lignes des décisions procédurales pour situer l'exercice à l'intérieur du processus. Cela a été l'occasion de rappeler que le groupe de travail ne constituait pas un processus d'entente négociée.

RAPPEL SUR LES LIVRABLES DE LA PHASE II B)

Il a été rappelé que les livrables attendus par la Régie à l'issue de la phase II b) consistent en un rapport d'étape, dont le contenu avait été défini dans le plan de travail soumis à la Régie, ainsi qu'une liste restreinte des modifications les plus prometteuses. Il est noté que le contenu des fiches demandées par la Régie pour l'ordonnancement des priorités peut paraître empiéter sur la phase III, notamment lorsque la Régie demande la faisabilité des mesures, leur degré d'applicabilité, les délais d'implantation et l'impact sur la clientèle. Les participants retiennent cependant que cette information ne doit être fournie que « lorsque disponible ».

PRÉSENTATION DE L'ALLOCATION DU COÛT DE SERVICE ET DISCUSSION SUR LES MÉTHODES ET RÉSULTATS

M. Lanctôt a présenté les grands principes d'une étude d'allocation du coût de service ainsi que les résultats de l'étude pour SCGM. Cette présentation a été entrecoupée de plusieurs questions et commentaires, ce qui a permis à tous de mieux comprendre les méthodes d'allocation et leurs répercussions sur les coûts. Des discussions ont aussi eu lieu sur le lien entre les tarifs et l'étude d'allocation. À l'issue de la présentation, les participants ont convenu que les résultats de l'étude d'allocation pourraient être utilisés comme référence valable aux fins de l'exercice de révision des structures tarifaires, bien que cela n'exclue pas que certaines méthodes puissent ultérieurement être remises en question ou même que les travaux ultérieurs, dans le présent dossier, puissent nous amener à questionner certaines méthodes.

PLANIFICATION DES PROCHAINES ÉTAPES

Les représentants de SCGM ont indiqué leur intention d'effectuer quelques recherches pour identifier des expériences dont nous pourrions nous inspirer pour poursuivre nos travaux. Ils ont invité les intervenants et la Régie à faire de même de leur côté. Il a été convenu que l'information trouvée serait transmise à tous avant la fin de la semaine prochaine, en vue de la prochaine rencontre, le 19 septembre. Quant à l'information utile à la compréhension des tarifs actuels, elle avait déjà été remise aux participants lors des travaux de la phase II a).

LEVÉE DE LA RENCONTRE

Les sujets ayant tous été discutés, la réunion s'est terminée à 15 h 20.